

GENAPPE

# Les enfants paradent pour leurs droits



Les enfants ont défilé dans les rues de Genappe en lançant des slogans relatifs à leurs droits.

**Les élèves de neuf classes de six écoles communales paraient pour leurs droits, hier matin, au centre de Genappe.**

● Michel DEMEESTER

Le Centre culturel de Genappe et les Ateliers du Léz'Arts ont voulu mettre en lumière les droits des enfants. « Avec le festival #Zéro > 18 que nous relayons à Genappe depuis trois ans, nous voulons qu'il y ait une prise de conscience collective de ces droits et aussi une prise de conscience de ces droits par les enfants eux-mêmes », explique Vincent Girboux, président du Centre culturel de Genappe.

Après avoir constaté que les deux premières éditions du festival n'avaient eu que peu d'impact chez les enfants, le Centre culturel et les Ateliers du Léz'Arts ont décidé de marquer le coup ce 20 novembre 2019, date anniversaire des 30 ans des droits de l'enfant, en orga-

nisant une parade dans les rues du centre de Genappe.

« Six écoles communales, – Ways, Baisy-Thy, Loupoigne, Bousval, Houtain-le-Val et Espace 2000 – ont rejoint le projet. Nous avons travaillé avec les trois professeurs de citoyenneté de ces écoles dans neuf classes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années du cycle primaire, soit quelque 200 enfants, explique Caroline de Sauvage, coordinatrice des Ateliers du Léz'Arts. On est parti des droits les plus importants pour eux. On a ensuite demandé aux enfants de créer des slogans avec les mots mis en avant, puis d'écrire ces slogans sur des panneaux. Nous voulions une parade colorée et amusante, nous avons proposé aux enfants de se munir d'un parapluie à colorier, de grelots réalisés avec des canettes. Ils ont aussi travaillé une chorégraphie. »

Dès 10 h ce mercredi, le cortège coloré s'est mis en route. Parmi les slogans : *Même si on est petit, on peut donner notre avis.*

« Cette parade est importante. Nous essayons de montrer que nous avons des droits », lance Lilou. Élise



enchaine : « Des droits que les adultes ne respectent pas assez. L'affection et l'éducation sont des droits importants ». Pour Mayli, « les enfants n'ont pas toujours ce qu'ils veulent. On aimerait

que chaque enfant ait à manger, ait des jouets, ait un logement... »

De son côté, Diane souligne que « le droit à la vie, le droit à la participation et le droit à la famille sont les

plus importants ».

La parade s'est terminée à l'Espace 2000 où les enfants ont rencontré le collègue communal et ont planté symboliquement un prunus. ■

# Genappe: la parade pastel des droits de l'enfant

Le Soir + - 20 nov. 2019

*Deux cents écoliers ont défilé dans les rues pour rappeler aux adultes qu'ils ont leur mot à dire, ainsi que leur droit d'être entendus. Le harcèlement est leur première préoccupation.*

Lecture zen M même si on est petit, on peut donner notre avis ! »

C'est en assénant ce slogan que deux cents écoliers de Genappe ont défilé ce mercredi matin dans les rues de Genappe, depuis le centre culturel jusqu'à la maison communale en passant par plusieurs quartiers et le centre. Une parade réalisée dans le cadre du trentième anniversaire des droits de l'enfant. Les enfants étaient porteurs de parapluie et des pancartes sur lesquels ils avaient peint leur slogan. Comme le droit d'être en bonne santé ou contre le harcèlement. Mais aussi, plus poétiquement : « Pour dessiner des couleurs, il nous faut des pastels. »

C'est la quatrième année que le centre culturel de Genappe organise le Festival #Zéro>18 qui a pour objectif de favoriser le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, une prise de conscience collective sur le territoire de la commune. « Nous sommes soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles et, cette année, pour les 30 ans de la Journée, nous avons souhaité mettre en avant l'article 12 de droits de l'enfant qui indique qu'ils ont le droit de donner leur opinion et d'être entendu », souligne Vincent Girboux (MR), l'échevin de la Culture.

Neuf classes de six écoles

C'est dès la rentrée de septembre que trois institutrices en charge du cours de citoyenneté, Sandra Janssens, Daphnée Boiseux et Julie Blocry, ont commencé à sensibiliser leurs élèves dans neuf classes de six écoles (sur les neuf de l'entité), à savoir les élèves de troisièmes et de quatrièmes primaires des écoles communales de Ways, de l'Espace 2000, d'Houtain-le-Val, de Bousval, de Baisy-Thy et de Loupoigne.

« Le harcèlement fait figure des grandes inquiétudes des enfants, constate ainsi Sandra Janssens. Ils ne le vivent heureusement pas dans l'école, mais ils se tracassent néanmoins pour ce qu'il se passe dans la cour de récréation. Par contre, tout ce qu'il se produit au sein de la cellule familiale reste tabou. Notre espoir est que cette sensibilisation à leurs droits portera ses fruits et qu'ils s'en souviendront lorsqu'ils seront grands. »

Plantation d'un prunus

Restait à matérialiser le tout. Ce sont les Ateliers du Lez'arts et l'ASBL Patrimoine à roulettes qui s'en sont chargés. « Nous avons demandé aux enfants d'apporter de vieux parapluies ou de prévoir des pancartes pour y inscrire ce qu'ils avaient retenu de leur sensibilisation, ajoute Caroline de Sauvage, des Ateliers du Lez'arts. Nous y avons ajouté des grelots confectionnés à partir de capsules, ainsi que de canettes remplies de cailloux pour faire du bruit. »

Et les enfants s'en sont donné à cœur joie, avec cependant des sentiments pastels. « Il faut arrêter de faire du mal aux enfants », priait ainsi Margaux, de l'école de Baisy-Thy. « Le harcèlement, ce n'est pas bien », soutenait Lilou, de l'Espace 2000. Quant à Elise, de Bousval, elle se voyait déjà première ministre : « Ma première décision, ce serait d'empêcher que des enfants puissent traîner en rue. »

Une fois arrivés à la maison communale, les deux cents écoliers sont allés lire leur charte des droits de l'enfant dans le collège communal et ont planté un prunus afin que les habitants puissent se souvenir de leur action.

Sur le même sujet

Écoles, collèges et lycées Festivals et carnivals

Genappe (Brabant wallon) Communauté française

Jean-Philippe de Vogelaere

GENAPPE – DROITS DE L'ENFANT

# « Même petits, on peut donner notre avis »

Une parade d'environ 200 enfants a traversé Genappe pour célébrer les 30 ans des Droits de l'enfant

**D**ans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des Droits de l'enfant, 200 élèves de troisième et quatrième primaires de différentes écoles genappiennes ont défilé dans la ville. Grâce à des parapluies redécouverts pour l'occasion, des calicots et divers slogans, ils ont voulu montrer qu'eux aussi, avaient des droits, dont celui d'être entendu.

Les parapluies étaient de sorties ce mercredi matin à Genappe ! D'ordinaire utilisés pour se protéger de la pluie, ils étaient, cette fois, vecteurs d'opinions de la part des élèves de la cité du Lother. « S'amuser c'est se défouler », « ouvrez l'œil, on a besoin de vous » ou encore « la pollution : pas question », sont quelques-uns des messages qui y ont été apposés par les petites têtes blondes de troisième et quatrième primaires.

En tout, ils étaient à peu près 200 enfants à avoir arpenté les rues de Genappe en brandissant leurs calicots et en chantonnant certains slogans pour célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des Droits de l'enfant. Cette parade, la toute première du genre, est venue conclure une série d'activités dédiées aux droits des plus jeunes : le festival #Zéro>18. « Depuis maintenant trois ans, le festival est un rendez-vous familial bien installé au Centre culturel de Genappe. Son objectif est de faire du 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, une prise de conscience collective sur le territoire de la commune. Le Centre culturel or-

ganise donc autour de la date un ensemble d'activités gratuites destinées à conscientiser les enfants à leurs droits, d'une manière ludique et festive », explique Melissa Collignon du Centre culturel de Genappe.

## MARQUER LE COUP

« Marcher dans la rue, ça attire l'attention des gens. » Par ses mots, la jeune Margaux résume au mieux le but de cette parade : se faire entendre tout en marquant le coup pour les 30 ans.

La petite Lilou abonde dans le même sens : « c'est important de montrer que l'on a des droits car certains adultes ne nous respectent pas assez ! »

Le droit d'être entendu c'est ce qui a été mis en avant à travers les différents slogans écrits sur les pancartes ou les parapluies, mais également de vive voix à l'aide des représentants de « Patrimoines à Roulettes », « des Ateliers du Lez'arts » et des trois professeurs de citoyenneté qui ont tous préparé l'événement avec les enfants.

« Même si on est petits, on peut donner notre avis », pouvait-on donc notamment entendre sur tout le parcours qui a amené ces revendicateurs d'un autre genre vers l'Espace 2000, où ils ont été entendus par les autorités locales. Le bourgmestre n'a d'ailleurs pas manqué de leur rappeler que, s'ils ont des droits, ils ne doivent pas oublier qu'ils ont également des devoirs. Et il ne parlait évidemment pas de ceux que l'on ramène à la maison après une journée d'école. ●

SÉBASTIEN BAILLET



Le centre de Genappe constituait un passage obligé pour cette parade hors du commun. © S.Ba.



Il y avait de la créativité. © S.Ba.



Parapluies, calicots, tout était bon pour s'exprimer. © S.Ba.



Les enfants ont effectué tout un parcours à travers Genappe. © S.Ba.



Beaucoup de slogans. © S.Ba.



Le temps avait décidé d'être clément avec les enfants. © S.Ba.



La parade s'est ponctuée par un mot du bourgmestre. © S.Ba.



Le bourgmestre a été écouté attentivement. © S.Ba.